

Obtention du Label Eco-loisirs

Les objectifs de la démarche sont les suivants :

- Réduire les impacts sur l'environnement et améliorer la qualité de vie dans les lieux d'éveil
- Répondre à une demande grandissante de la part des parents et du personnel pédagogique en termes de conseils sur l'environnement
- Aider les équipes qui le souhaitent à mener une démarche d'engagement vers le développement durable
- Permettre la mise en place de nouvelles habitudes de consommation et de nouvelles pratiques plus respectueuses de l'environnement
- Aborder tous les thèmes avec une vision globale pour éviter les incohérences et les hausses de budgets (déchets, activités, alimentation, bâtiment, énergies, eau, entretien, hygiène)

7 étapes dans l'obtention du label :

- Engagement de la structure
- Diagnostique (collecte d'informations, observations pratiques, questionnaire, groupe de discussion)
- Retour diagnostique (envoi d'un rapport et réunion d'équipe)
- Création d'un plan d'action (choix de thèmes, groupes de travail, proposition d'actions)
- Accompagnement de la structure (transmissions d'informations techniques, formation, récap-action, mise en relation réseau Eco Accueils Loisirs)
- Labellisation (diagnostique intermédiaire d'évaluation, délibération du comité Eco Accueils Loisirs, label décerné pour 3 ans)
- Poursuite de la démarche (accompagnement technique, formation au fil de l'eau, maintien de l'engagement et de sa reconnaissance)

Cette démarche a démarré concrètement les 19 février et 26 mars 2019 avec le départ en formation à Paris de Myriam, la directrice. L'occasion pour elle de découvrir le label, la démarche et les modalités d'obtention pour les structures. Ces journées ont fait suite à un audit de départ qui avait pour but de favoriser l'implication de tous les acteurs pédagogiques, répondre à leurs attentes, impulser la mise en place de la démarche et favoriser l'amélioration continue des pratiques au sein des structures. Lors de ces deux jours, de nombreux thèmes ont été abordés : l'alimentation, les énergies, les déchets, l'eau, les activités, les jeux, le bureau, l'hygiène, l'entretien et le bâtiment. Mais également les concepts de biodégradable, conventionnel et classique, éco-labellisé et ecolabel, forêts gérées et enfin recyclé.

Le 19 février 2020 s'est tenue, dans les locaux de Hirsingue, la première formation pour l'équipe pédagogique. L'objet de la rencontre concernait la qualité de l'air. L'équipe a pris connaissance des sources de pollution qu'il est possible de trouver dans une pièce et comment les limiter. Un point sur la réglementation a également été fait. Les logos et étiquetages ont été passé au crible. Apprentissage des gestes efficaces, ventilation, réflexions de nouveaux protocoles en fonction des besoins et des contraintes, test de l'air intérieur, communication autour des nouvelles dispositions, ... Autant d'éléments riches et formateurs ont été abordés lors de cette journée.

Le 23 juillet s'est tenue, dans les locaux du Dorfhuis de Hirsingue, la deuxième formation pour l'équipe pédagogique. L'objet de la rencontre concernait l'éducation à l'environnement. Il s'agissait d'intégrer la notion d'éducation en environnement à son quotidien professionnel, connaître les effets de l'éducation en environnement sur le développement de l'enfant, de construire des activités respectueuses de l'environnement adaptées aux jeunes enfants, développer des idées d'ateliers et construire des activités faciles à faire avec les enfants. Pour accompagner l'équipe dans cette voie de nombreuses fiches d'activités, des recettes, une liste de fournisseur et une bibliographie ont été données. (Retrouvez ces documents en lien sur notre page ressources)

L'équipe est en mesure d'avoir une pensée écologique dans les achats et aider les enfants dans leur construction (sensorielle, psychologique et émotionnelle) en corrélation avec l'environnement.

Depuis nous avons mis en place les éléments suivants :

- la désinfection des locaux se fait avec un nettoyeur vapeur
- les achats du mobilier et des jeux se font de façon raisonnée et conscientisée en rapport avec l'impact environnemental, la santé et le développement de l'enfant
- le choix d'un prestataire pour les repas qui privilégie le bio et les produits locaux
- les petits déjeuners et goûters bio
- l'aménagement du jardin extérieur avec des matériaux naturels et notamment le bois
- l'utilisation de matériaux recyclés pour faire des activités créatives

L'audit d'évaluation est en cours. Il devrait aboutir début 2021. Le comité nous informera par la suite de l'obtention du label qui nous sera attribué pour 3 ans (renouvelable). Les structures poursuivront dans cette démarche au quotidien. L'objectif étant de prendre de bonnes habitudes et d'en faire une ligne de conduite propre à la Ré'Création